

Un ex d'Hydro placé par Jean Charest risque trois ans de prison... en France



Louis Lagassé est entre autres accusé d'avoir soutiré 30 millions d'euros à une compagnie française

Un ancien administrateur d'Hydro-Québec risque trois ans de prison en France parce qu'il y aurait siphonné 30 millions d'euros d'une entreprise et mis 220 travailleurs à la rue.

Louis Lagassé avait été nommé au conseil d'administration d'Hydro-Québec en 2003 à la suite de l'élection de Jean Charest.

Notaire et homme d'affaires de Sherbrooke, il a comparu au palais de justice de Quimper, en Bretagne, à la fin octobre 2019.

Il fait face à des accusations d'abus de biens sociaux, délit de banqueroute et entrave au fonctionnement d'un comité d'entreprise.

Selon ce qui ressort des procédures rapportées dans plusieurs médias français, Lagassé aurait soutiré 30 millions d'euros (44 M\$) à une compagnie française, LCI-SAS, acquise en 2005, pour les transférer dans d'autres filiales de son holding.

Il se serait aussi octroyé illégalement des honoraires de 200 000 euros (294 000 \$) par mois.

En vidant ainsi la compagnie entre 2008 et 2011, Lagassé aurait mis la clé sous la porte et laissé 220 salariés sur le carreau, dont 40 n'ont jamais réussi à se replacer.

Le procureur de la République, Jean-Baptiste Doubriez, l'a décrit comme « *un empereur, un enfant gâté, qui ne fait même pas mine de comprendre ce qu'il a fait* », tel que l'a rapporté le journal breton Le Télégramme.

« Le flou, c'est la définition même du groupe Lagassé, a lancé le procureur Doubriez, cité par le site Actu.fr. Tout est fait pour entretenir la confusion dans ce groupe, dans cet empire, avec des entreprises portant le même nom, Lagassé, des noms qui ressemblent à des films de James Bond où on ne sait jamais lequel on regarde. »

Entretenir le flou

En 2011, le Parti québécois et le syndicat d'Hydro avaient soulevé des allégations de conflit d'intérêts puisque certaines des entreprises de Lagacé avaient reçu des contrats de la société d'État.

« Donner des contrats sans appel d'offres à un membre du CA paraît très très mal, surtout dans le contexte actuel », avait critiqué à l'époque le député péquiste Bernard Drainville.

En 2011, il avait aussi été condamné à payer 1,6 million \$ à la Banque de développement du Canada et près de 200 000 \$ à titre personnel pour un prêt non remboursé.

Investissement Québec avait également entrepris des recours contre lui pour un prêt impayé de 11 millions \$.

Il a fallu que notre Bureau d'enquête lui pose des questions sur les procédures judiciaires entreprises contre lui en France, en 2014, pour qu'il démissionne du conseil d'administration d'Hydro-Québec.

Proche du PLQ



Louis Lagassé (à droite) apparaît ici en 2007 aux côtés de Jean Charest à Sherbrooke, fraîchement réélu premier ministre du Québec sous la bannière du Parti libéral.

Louis Lagassé a été décrit par le quotidien de Sherbrooke La Tribune comme un « *supporter* » de l'ex-premier ministre Jean Charest et même comme « *un des siens* ».

Entre 1997 et 2012, il a presque toujours donné le maximum permis par la loi au Parti libéral du Québec, pour un total de 30 290 \$.

« *Avec son équipe, M. Charest va présenter à l'Amérique et au monde entier une vision économique et sociale du Québec qui nous honorera* », avait déclaré Louis Lagassé en 2007 à La Tribune lors de l'élection de Charest.

« *Il est ambassadeur dans tous les sens du mot. Un entrepreneur exceptionnel, qui fait des affaires à l'échelle de la planète, et qui garde toujours à l'esprit sa région* », avait vanté à son tour Jean Charest en parlant de Louis Lagassé.

En 2002, Lagassé a été le président d'honneur du tournoi de golf annuel de Jean Charest.

L'année suivante, il était membre d'un quatuor d'honneur au même tournoi réunissant l'ex-premier ministre Daniel Johnson, le maire de Sherbrooke Jean Perrault et le financier Guy Savard.

M. Lagassé n'a pas répondu à nos messages, mais un membre de sa famille au courant de nos démarches a communiqué avec notre Bureau d'enquête.

Source: Journal de Montréal de QMI/Québecor Médias de Québecor Inc. pour Pierre Karl Péladeau